

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

BOIS DE OUD 10%

EUH208

Contient : Benzoate de benzyle, Iso E Super. Peut produire une réaction allergique.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

BOIS DE OUD 7%

EUH208

Contient : Benzoate de benzyle, Iso E Super. Peut produire une réaction allergique.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.